



CORONAVIRUS : Un PLAN RIQUET pour le CANAL

En raison des mesures de confinement prises par le gouvernement et compte tenu de la gravité de la situation sanitaire. Les établissements fluviaux et les Quartiers fluviaux amarrés ou présents sur les berges du Canal des 2 Mers, Canal du Midi et Canal Latéral, sont sans activité !

De son côté VNF Sud-Ouest a décidé l'interdiction de la Navigation jusqu'à nouvel ordre et la fermeture des écluses !

Les Acteurs économiques, dans sa diversité d'activités sont à l'arrêt avec de grandes inquiétudes. Non seulement pour l'avenir des entreprises, de l'emploi mais aussi du retour des Touristes visiteurs du Canal du Midi et du Canal des 2 Mers, sans oublier les 10 000 bateaux annuels.

Le Gouvernement a pris et prend des décisions chaque jour pour la survie, non seulement des Français, mais aussi de l'économie de notre pays et de ses Socio-Professionnels.

Face à cette « Guerre », nous ne pouvons que soutenir l'action de l'Etat par notre action quotidienne au sein de nos entreprises et bien sûr par Civisme !

Connaissant l'esprit Républicain de Voies Navigables de France, Agence de l'ETAT et de sa Direction Régionale Sud-Ouest, nous demandons l'élaboration d'un plan pour la survie de l'économie fluviale des territoires des Canaux du Midi. Qui pourrait être renforcée par une vision claire des aides et actions économique du Comité de Bien Public Canal du Midi.

UN PLAN RIQUET POUR LE CANAL,

Nous suggérons, déjà quelques pistes qui pourraient être débattues par les Préfectures de Région OCCITANIE et NOUVELLE AQUITAINE, par les collectivités concernées au fil de l'eau de ces territoires (Conseil Régional, Département, Métropole, etc.) mais surtout par les véritables acteurs économiques du Canal ...

---Abandon total par de l'Agence de l'Etat VNF pour 2020 des redevances, péages, loyers, des bateaux et établissements fluviaux à vocation économique, des Etablissements commerciaux au sein des Maisons éclusières, etc.

---Création par l'Etat et les Collectivités d'un Fonds de Financement des activités touristiques sur le modèle et le montant des subventions pour la Pente d'eau de Montech ou les écluses de Fonseranes sur une base par exemple de 850 000€ affectés par Subdivision Territoriale au fil des Canaux

---Evolution de la Mission Mécénat du Canal du Midi, en Fondation du Développement Economique des Territoires et Berges des Canaux.

Le Chancre Coloré n'étant qu'un élément des conséquences d'une épidémie sur le Canal !

---Afin de soutenir les activités touristiques, VNF pourrait mettre 50% du Temps des Saisonniers à la recherche de clientèle, pour l'accueil de nos visiteurs et clients, mais aussi pour la Communication sur les territoires afin de renforcer les flux vers les Etablissements fluviaux et Territoriaux , etc. La période de confinement libérant des heures des personnels de VNF n'ayant pas accès au Télétravail

AFIN DE LUTTER CONTRE LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES DU CORONAVIRUS ELABORATION D'UN PLAN RIQUET POUR LE CANAL !

Valerie Piganiol « Toulouse au Fil de l'O »

Contact toulouseaufildelo@orange.fr